

AQUA FONTEDIT
Association Syndicale Libre

Président : Jean-Michel Mégé

06.12.77.40.33

aqua.fontedit@gmail.com

ASSEMBLÉE DES PROPRIÉTAIRES DE L'ASL AQUA FONTEDIT
LE 13 DÉCEMBRE 2018 À 17H30
À LA SALLE JEAN MOULIN DE SAINT GENIÈS DE FONTEDIT

SOUS-PRÉFECTURE
DE BÉZIERS

27 DEC. 2018

PROCES VERBAL

Ordre du jour : Transformation de l'Association Syndicale Libre Aqua Fontedit en Association Syndicale Autorisée

Émargement : voir en annexe

Membres présents : 58 pour une surface de 407ha77a30ca

Membres représentés : 30 pour une surface de 338ha19a66ca

Total : 88 (58%) pour une surface de 745ha96a96ca (71%)

Après avoir visé les feuilles d'émarginement, au compte des membres présents et représentés, le quorum étant atteint, le président M. Jean-Michel Mégé ouvre la séance à 18h00.

M. Mégé remercie les personnes présentes ainsi que les maires ou leurs représentants présents dans l'assistance.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Point sur les adhésions, avancement des études
- Intervention de BRL
- Délibération sur la transformation de l'ASL en ASA

Marie Ogé-Ganaye, Chambre d'agriculture de l'Hérault, fait le point sur les adhésions à l'association : à ce jour 148 propriétaires pour 1055ha engagés. Elle rappelle que les personnes ayant des parcelles sur liste d'attente ont été contactées par email pour finaliser la constitution de leur dossier.

Mme Ogé-Ganaye rappelle ensuite les échéances à venir, en particulier le dépôt de dossier auprès de la préfecture fin décembre et la demande de financement FEADER prévue au mois de juin 2019. Elle présente les résultats de l'étude de pré-cadrage écologique réalisée par les Écologistes de l'Euzière.

Gérard Koenig, BRL exploitation, présente les aspects techniques de dimensionnement du futur réseau d'irrigation ainsi que les modalités de tarification de BRL pour la fourniture d'eau aux ASA.

Jean-Michel Mégé demande s'il est vrai que le projet Aqua Domitia a pris du retard.

M. Koenig répond que tout est mis en œuvre pour être dans les temps mais qu'il y a des difficultés à obtenir certaines autorisations de passage. Au maximum il y aura peut-être un an de retard.

Association Syndicale de Propriétaires déclarée en Préfecture le 2/10/2017

SIRENE : 832 686 376 00019

Siège social : Mairie, 4 cours Napoléon 34480 Saint Geniès de Fontedit

Adr. Postale : Domaine de la Reynardière 7 cours J Moulin 34480 Saint Geniès de Fontedit

AQUA FONTEDIT
Association Syndicale Libre

Président : Jean-Michel Mégé

06.12.77.40.33

aqua.fontedit@gmail.com

M.Mégé revient sur la procédure de création d'ASA et propose à l'Assemblée des Propriétaires de voter la transformation de l'Association Syndicale Libre en Association Syndicale Autorisée.

Mme Ogé-Ganaye précise que la majorité qualifiée est nécessaire pour l'adoption de la délibération relative à la transformation de l'ASL, à savoir :

- Soit la majorité des propriétaires représentant au moins les deux tiers de la superficie des propriétés,
 - Soit les deux tiers des propriétaires représentant plus de la moitié de la superficie des propriétés,
- doivent être favorables au projet de transformation.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité la transformation de l'ASL en ASA.

M.Mégé précise que compte tenu de la taille de l'ASA, la question de sa gestion administrative va se poser. Il rappelle également que les mairies des communes concernées par le projet ont été sollicitées pour une aide au financement des études complémentaires.

Constatant l'ordre du jour épuisé et considérant que les questions diverses ont largement pu être posées en réunion, la séance est levée à 18h45 par le Président.

Le Président de l'ASL Aqua Fontedit

Jean-Michel MEGE

